



Femme d'origine étrangère - divorce et retour pays avec enfant

Par **Kharamazsoff**, le **06/08/2009** à **17:10**

Madame, Monsieur,

J'espère m'adresser au bon endroit pour poser mon problème qui exige des réponses précises et relativement urgentes.

La situation est la suivante :

Mariage en 2008 entre un français et une brésilienne, vivants en France. De cette union est né un bébé qui a aujourd'hui 4 mois.

La femme souhaite le divorce (raisons : mari devenu alcoolique, gestes violents à son égard ainsi qu'à celui de l'enfant).

Elle ne souhaite pas porter plainte contre son mari.

Elle voudrait rentrer au Brésil avec l'enfant.

Quelles sont les possibilités qui s'offrent à elle ? Quelles démarches doit-elle effectuer ?

Quelles mesures prendre ?

Quelles conséquences vont se poser à elle ?

Dans l'attente d'une aide, je vous prie d'agréer l'expression de mes très sincères remerciements.